



LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE SITE DE VOIRON



Sommaire

INTRODUCTION

07	Le mot de la Directrice
----	-------------------------

LE CREPS RHÔNE-ALPES

11	Le CREPS, plus de 60 ans d'expérience
12	Nos missions
14	Notre équipe
18	L'offre de formation

LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

22	Les horaires et le stationnement
24	Le suivi administratif
26	Les salles de cours
28	Les infrastructures sportives
29	Les hébergements et la restauration
30	Les 10 règles d'or du stagiaire
32	Les personnes à votre écoute



INTRO- DUCTION

Le mot de la direction

Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir au sein du site de Voiron du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon. Vous vous destinez à des métiers passionnants : animateurs, éducateurs, entraîneurs dans les champs de la jeunesse et des sports. Vous avez choisi notre établissement pour vous accompagner.

Bienvenue.

Ce livret d'accueil a vocation à vous donner les clés pour vous aider à être plus vite acteur de votre formation et être partie intégrante de cet établissement.

Bonne formation !



LE CREPS



Le CREPS, plus de 60 ans d'expérience

Ancien Centre de Plein Air (1960), le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon est un Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives recouvrant un large champ d'action dont la formation, les activités en faveur de la jeunesse, l'accompagnement des sportifs et structures de Haut Niveau et celles en faveur du sport pour tous. Institution publique sous la double tutelle du Ministère chargé des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'établissement appartient au réseau national des 3 écoles nationales (ENSM, ENVSN, ENE), de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et des 17 autres CREPS de France, tous également membres du réseau Grand INSEP.

En 1941 lorsque l'État Français crée 15 Centres Régionaux de l'Éducation Générale et Sportive (CREGS) dont celui de Voiron (Isère). Celui-ci a été fermé.

En 2010 dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), son activité sur les formations professionnelles a été préservée et est à l'origine du site de Voiron du CREPS. Aujourd'hui l'identité du CREPS Rhône-Alpes (nom officiel) est marquée par les sports de nature de part sa localisation (Voiron pour sa proximité avec le massif Alpin et Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche, terre d'élection pour la pratique de sport et loisir de pleine nature) et son engagement constant dans l'innovation et la formation.

En 2003, le Ministère chargé des Sports a créé un Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) sur le site de Vallon-Pont-d'Arc du CREPS pour l'appuyer dans la mise en oeuvre de sa politique publique de développement maîtrisé des sports de nature.

En 2018, le CREPS, au regard de son expertise et de sa reconnaissance internationale dans ce champ, devient Centre Européen des Sports de Nature (CESN). Une de ces actions est de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et la mobilité des stagiaires comme des agents de l'établissement.

Site de Vallon Pont d'Arc, implanté en bord de rivière



Siège administratif

Site de Lyon, au sein de la Maison Régionale des Sports



Nos missions



Manuel Professionnel de Canyonisme réalisé en partenariat avec la fondation PETZL en 2018



Encadrement de public support lors de la formation

Formation, haut niveau, développement du sport, jeunesse et éducation populaire, les domaines d'intervention du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc · Voiron · Lyon sont multiples et s'adressent à l'ensemble des sportifs et des acteurs du sport.

Organisation des formations initiales et continues dans les métiers du sport et de l'animation

Le CREPS propose une offre de formations variée qui couvre l'ensemble des niveaux de qualifications : de l'initiation à la performance, sans oublier l'expertise.

Accompagnement des sportifs et des structures de Haut Niveau

Aujourd'hui Sportif de Haut Niveau (SHN), demain entraîneur diplômé. Le CREPS accompagne le double projet des SHN en proposant des formations aux métiers du sport et de l'animation basées sur des dispositifs innovants et sur-mesure. Aussi, de manière concomitante, l'établissement accueille ponctuellement des pôles (Espoirs, France), d'équipes nationales, des clubs dans le cadre de stage de cohésion ou de performance sportive.

Développement d'activités en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

L'établissement est reconnu pour sa capacité d'impulser et d'accompagner l'innovation sociale au service du développement de la pratique sportive et des territoires.

Promotion d'actions en faveur du sport / santé / bien-être et du sport pour tous

Par exemple, dans le cadre du sport inclusif en direction des jeunes en situation de handicap social, le CREPS propose des séjours sportifs aux jeunes des missions locales ardéchoises.



Flashez-moi !
Vidéo IGOT/Ternua by CREPS 2020

Assurer le fonctionnement du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN)

La mission du PRNSN est de renforcer les compétences des acteurs des sports de nature en proposant des informations, des formations et une observation du secteur.

Rendez-vous sur <https://www.sportsdenature.gouv.fr>



3

SITES

84

AGENTS

8,2

MILLIONS
DE BUDGET
(2022)

1589

STAGIAIRES
(2022)

Vue d'ensemble de tous les services de l'établissement.

Egalement disponible sur : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/le-creps#equipe-creps>

Francis Gaillard, directeur

Rémy Alonso, directeur adjoint

Loetitia Lô, secrétariat de direction

Vallon Pont d'Arc

Voiron

Responsable des 2 sites : Guy Corazzol

Lyon

DÉPARTEMENT DES FORMATIONS

Responsable : Remy Alonso

Coordonnatrice administrative : Séverine Guillermin

Conseillère sociale : Christine Éon

Formateur(-trices) Alain Cointrel Benoît Darrieux Flavie Girardet Jean Kanapa	Frédéric Minier Thomas Monier Mathieu Morverand	Angélique Picard Vincent Rouyer Julien Weil	Assistants Coline Douls Murielle Issartel Jeanne Lavenant Vanessa Marynowski	Référente Handicap (Label H+) Flavie Girardet	Formateur(-trices) Denis Boissière Estelle Bollet Julie Debrock Maxime Lemaire	Sylvain Maurin Lisa Pigneur Frédéric Requin Jacques Santin	Isabelle Sauvage Jimmy Toffi Yves Thiel Marion Zacharie	Assistants Déborah Best Elodie Bonnard Denise Laurent	Référente Handicap (Label H+) Marion Zacharie	Formatrice Valentine Noré	Assistante Carmélite Lorsold	Référente Handicap (Label H+) Valentine Noré
---	---	---	--	---	--	---	--	--	---	------------------------------	---------------------------------	--

HAUT NIVEAU

Responsable : Jacques Santin

Chargé de mission Nicolas Berland	Chargée de mission Marion Zacharie	Assistante Denise Laurent	Chargée de mission Valentine Noré
--------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------	--------------------------------------

AFFAIRES FINANCIÈRES

Responsable : Olivier Dardalhon

Adjointe aux affaires financières : Fanny Hache

Chargées de l'ordonnancement Sophie Bournhonnet Stéphanie Chapellère	Chargée de l'ordonnancement Valérie Bonamy	Chargée de l'ordonnancement Valérie Bonamy
--	---	---

RESSOURCES HUMAINES

Responsable : Olivier Dardalhon

Adjoint-e aux ressources humaines : Carole Labrange

Assistante Zina Jaffro	Chargée de paie Loetitia Lô	Chargée de mission «bien-être au travail» Myriam Bonnaud	Chargée des ressources humaines Valérie Bonamy	Chargée des ressources humaines Valérie Bonamy
---------------------------	--------------------------------	---	---	---

PATRIMOINE IMMOBILIER

Maintenance technique Franck Hamady Florian Plusquin	Patrick Roussel Édouard Second	Suivi des travaux de rénovation/construction Juliette Bard
--	-----------------------------------	---

VIE DU STAGIAIRE ET DU SPORTIF

Responsable : Nicolas Berland

Entretien ménager Sandrine Dubois Séverine Lafond Cynthia Miraille	Isabelle Moynet Lydie Vincent Fany Vandenmessinck	Accueil Élisabeth Authébon Patrick Roussel Myliène Turrel	Restauration Virginie Comtat Antonio Da Silva Fabien Richard
---	---	--	---

MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

Responsable : Gérald Guennelon *

Siège administratif > Lyon

* personnes affectées au CREPS Vichy

Conseille(ère)s Haut Niveau et Haute Performance Lucile Geoffray	William Geoffray	Rémi Leurs	Assistante Natacha Bonot	Conseille(ère)s Haut Niveau et Haute Performance Christèle Col-Pradier (basée à Vichy)	1 recrutement en cours	Ania Mazoyer
---	------------------	------------	-----------------------------	---	------------------------	--------------

CENTRE EUROPÉEN DES SPORTS ET DE L'OUTDOOR

Responsable : Benjamin Billet

SPÉCIALITÉ «SPORTS DE NATURE» Chargé(e)s de mission Frédéric Minier	Alberto Robles-Garcia	Chargée de mission Hélène Seigneur
---	-----------------------	---------------------------------------

PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE

Responsable : Florence Giraud

Chargé(e)s de mission Aurélien Andry Cyril Carrière Aziz Chihel	Amélie Fraysse Marion Laurent Christophe Martinez	Quentin Orgé Frédéric Tomczak Elodie Villard	Coordonnatrice administrative et gestion logistique événementielle Bénédicte Arbogast
--	---	--	---

SERVICES TRANSVERSAUX

Agent Comptable Thierry Martin Valérie Roux	Systèmes d'information Jean-Michel Éon	Développement durable Nicolas Berland	Chargée de communication Fanny Tomaselli	Protection des données Fanny Tomaselli	Suivi certification Quallopi Juliette Bard Christine Éon	Assistant prévention Florian Plusquin
---	---	--	---	---	--	--



DEJEPS Rugby à XV



DEJEPS Attelages canins

La formation au CREPS, c'est aussi une écoute et une disponibilité des équipes engagées dans chaque étape de l'accompagnement individualisé.

Une individualisation et une personnalisation de la formation est assurée au regard de la diversité des publics accueillis :

- Information
- Aide à l'orientation
- Positionnement en début de formation afin d'élaborer un Parcours Individualisé de Formation (PIF)
- Accompagnement administratif et financier
- Prise en compte des difficultés éventuelles

Retrouvez tous nos partenaires ➡ <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/nos-partenaires>

L'offre de formation

L'objectif de notre offre de formation : la qualité

Nous portons une attention particulière sur le développement d'une offre de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi dans le secteur des métiers du sport et de l'animation.

Le CREPS propose chaque année un programme renouvelé de formations professionnelles aux métiers du sport et de l'animation adapté à la réalité professionnelle, par les différentes voies de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

La construction de parcours d'accès à la qualification prend en compte les orientations gouvernementales ainsi que les évolutions techniques et technologiques, ainsi que celle des métiers que visent ces diplômes.

Attaché à l'accessibilité de tous à une formation qualifiante et diplômante de qualité, le CREPS déploie des formations sur l'ensemble du territoire Rhône-Alpin et au-delà, en fonction des besoins d'accès à des milieux ou terrains variés selon les spécialités des diplômes.

Les formations proposées sont généralement des formations courtes (1 à 2 ans en moyenne) et construites sur le principe de l'alternance entre théorie et pratique. Ce principe de l'alternance permet une réelle implication dans le monde de l'entreprise et débouche sur un taux d'employabilité très élevé. Cette alternance est renforcée par un accompagnement important des équipes de l'établissement.



LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSE- MENT



Test : LOG

Répondre de façon opportune aux questions suivantes en cochant la lettre correspondante et voyez le résultat dans le compte.

1. Vous êtes en rouge et il pleut

- A. Pour vous, la journée est «pertinente».
- B. Vous souhaitez l'apport d'un bon conseil.
- C. Vous aimez l'aspect du feu et des feuilles mouillées.
- D. Vous souhaitez le bruit de l'eau sur le toit.

2. Dans un grand magasin, vous êtes regardé par :

- A. Les amoncelés et promotions que l'on fait au micro.
- B. Le changement de rayon des produits que vous achetez.
- C. L'absence de vendeur et de conseil pour vous guider.
- D. L'organisation des prix.

3. À la station (ou service)

- A. Vous vous fiez au son du récepteur d'arrêt ou la pompe.
- B. Vous surveillez au tachy le quart de la pompe.
- C. Vous surveillez de votre place pour prendre une bouteille.
- D. Vous surveillez votre consommation depuis le dernier jet.

4. En route, lorsque vous ne souhaitez pas :

- A. Vous souhaitez le soleil.
- B. Vous êtes prêt pour regarder le paysage.
- C. Vous êtes prêt à partir.
- D. Vous êtes prêt à partir à la place d'un autre.

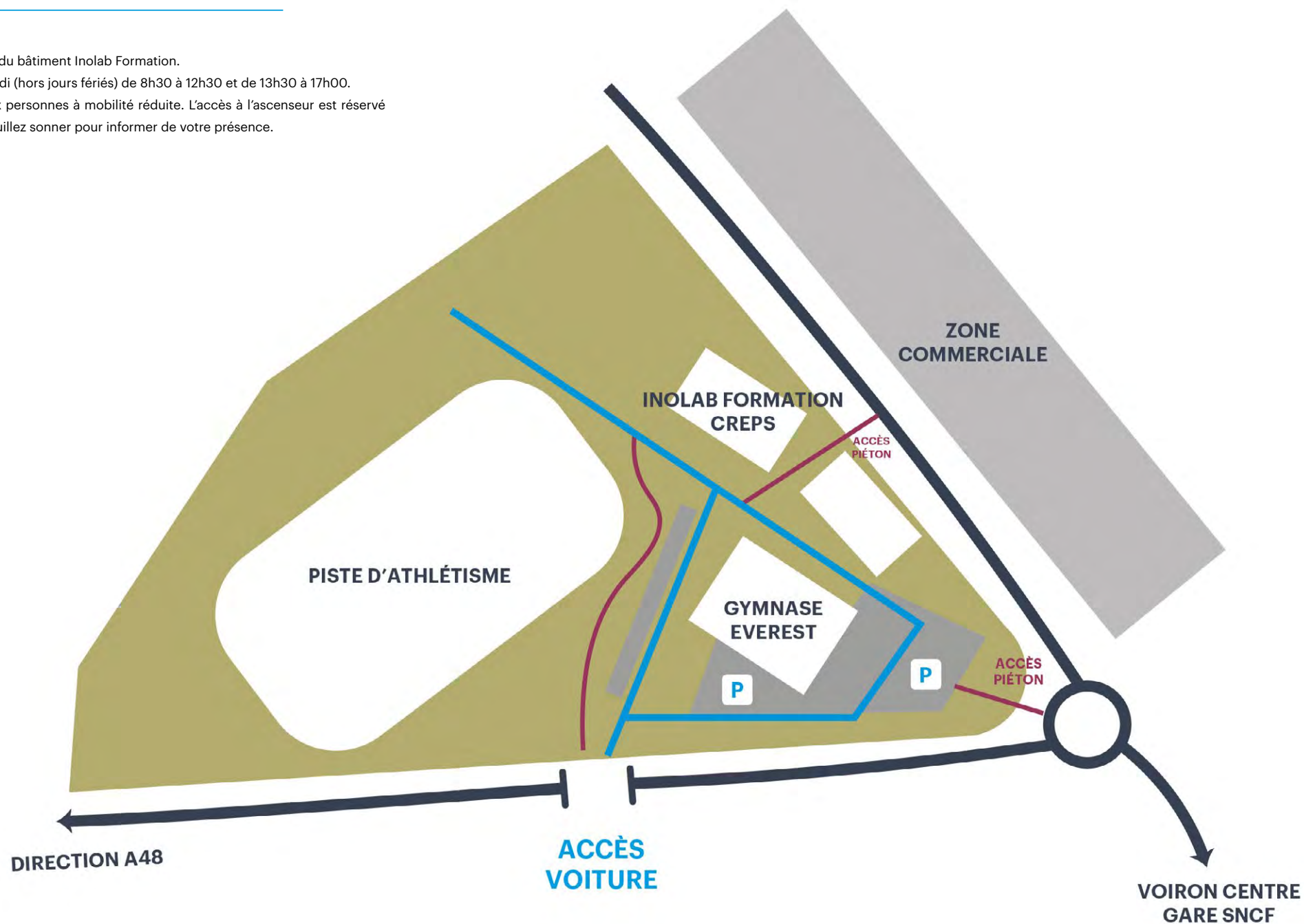
5. Si la météo est trop incertaine pour voyager :

Les horaires et le stationnement

L'accueil se situe au 2^{ème} étage du bâtiment Inolab Formation.

Il est ouvert du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès à l'ascenseur est réservé aux détenteurs d'une carte, veuillez sonner pour informer de votre présence.





Les salles de cours

Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans et d'une connexion WIFI dont le mot de passe est affiché.



NE PAS MANGER

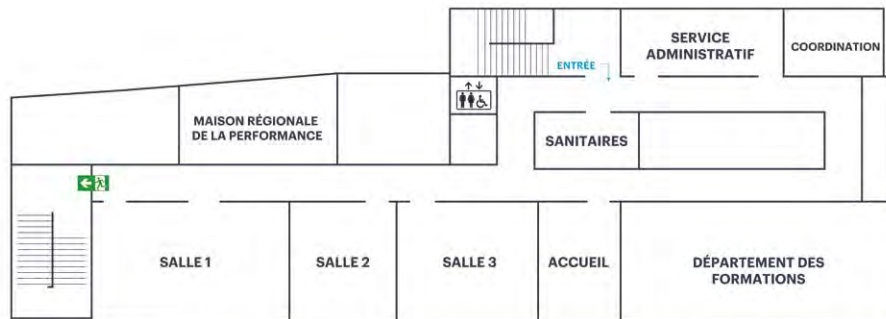


NE PAS BOIRE
D'ALCOOL

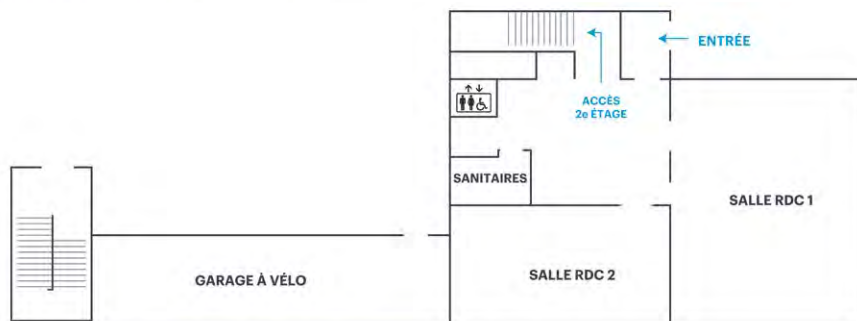


NE PAS FUMER

Toute dégradation avérée fera l'objet d'une facturation à la personne.



2e ÉTAGE DU BÂTIMENT INOLAB FORMATION



REZ-DE-CHAUSSÉE DU BÂTIMENT INOLAB FORMATION



Bâtiment principal

Exemples de salles de cours



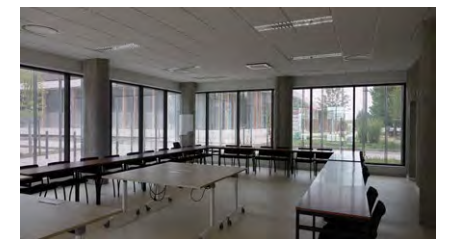
Entrée



Salle 1



Salle 3



Salle 4

Les infrastructures sportives

Le site de Voiron du CREPS ne possède pas d'infrastructures sportives mais loue auprès des partenaires celles qui sont nécessaires pour la mise en place des actions de formations (piscine, gymnase, stade, patinoire, etc.).



Salle Everest, Campus de la Brunerie, Voiron (38)

©LigueAuRABadminton



Piscine l'EPA, Montbonnot (38)

©A.Jeuland/Armée de l'air

Les hébergements et la restauration

Sur son site de Voiron, le CREPS ne dispose pas de restauration ni d'hébergement.

Vous trouverez néanmoins un large choix d'hébergements dans le Pays Voironnais dont Tremplin Sport Formation ainsi que de nombreux points de restauration rapide :

<https://www.paysvoironnais.info/se-loger.html#.YTm4tS0iv0o>

<https://www.treplinsport.fr/equipements-tsf-voiron/#filter=.hebergements>

NOTE

Les 10 règles d'or du stagiaire

1 TU RESPECTERAS TON ÉTABLISSEMENT ET TOUS SES COLLABORATEURS

[Art. 212] Ton comportement et ta tenue doivent respecter la décence et les usages admis dans un établissement à vocation éducative.

2 TU SERAS ASSIDU DURANT TOUTE TA FORMATION

[Art. 225] La signature du contrat de formation professionnelle entre toi et le CREPS t'engage à une assiduité et une ponctualité sur tous les temps organisés dans la formation en centre comme en entreprise.

3 TU NE DISCRIMNERAS ET NE VIOLENTERAS PERSONNE

[Art 231] En tant que membre de l'établissement, tu es le garant de ses valeurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci.

Parmi ces valeurs : le respect de l'intégrité et de la dignité de chacun (personnel, camarade).

4 TU NE CONSOMMERAS NI DE STUPÉFIANTS NI D'ALCOOL AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Il est interdit de consommer des stupéfiants ou alcool dans l'ensemble des locaux de l'établissement, quelle que soit la nature de ces locaux. Il est également interdit de fumer sauf dans les espaces désignés sur le campus de la Brunerie.

5 TU NE VIENDRAS PAS AVEC TON ANIMAL DE COMPAGNIE

[Art. 214.2] Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement sauf autorisation exceptionnelle de la direction.

6 TU NE MONTRERAS PAS DE SIGNES OSTENTATOIRES RELIGIEUX

[Art.212] Les usagers de l'établissement doivent faire preuve de neutralité politique, idéologique et religieuse. Les actes de prosélytisme sont interdits. Le port de signes discrets, manifestant un attachement personnel à des convictions, est admis. Les signes ostentatoires sont interdits. Sont également interdits les attitudes provocatrices, les manquements aux obligations de sécurité, ainsi que les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres usagers, de perturber le déroulement des activités organisées ou de troubler l'ordre dans l'établissement.

7 TU N'IRAS PAS SUR DES SITES ILLÉGAUX AVEC LE WIFI DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CREPS met à disposition une connexion Internet. Toi seul est responsable de son utilisation (traçabilité enregistrée, conformément à la législation).

8 TU UTILISERAS TON TÉLÉPHONE EN COURS UNIQUEMENT LORS DE SESSION PÉDAGOGIQUE

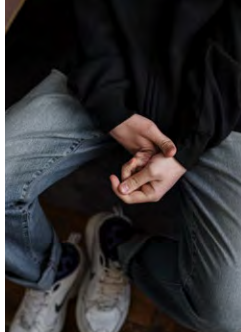
Pour le bien-être de tous et une meilleure attention, le téléphone doit être éteint. Toutefois, tu pourras l'utiliser si le coordonnateur t'y invite pendant une session pédagogique (recherche, application, quizz interactif, etc.).

9 SI TOUT ÇA TU NE RESPECTES PAS, SANCTIONS TU AURAS

[Art.331] Le conseil de la vie du sportif et du stagiaire siégeant en formation disciplinaire prend le nom de conseil de discipline. Il est composé des membres du conseil de la vie du sportif et du stagiaire désigné à l'article D.211-80 du code du sport, à l'exclusion des personnalités qualifiées.

10 SI DIFFICULTÉS TU RENCONTRES, TU TROUVERAS OREILLES ATTENTIVES

Accueil, écoute et orientation des stagiaires qui rencontrent des difficultés administratives, financières, juridiques, familiales ou de logement. Il ne suffit pas de renseigner et d'orienter : un travail de suivi est nécessaire et à chaque étape, nous veillons à ce que tu sois acteur. Notre action est très pédagogique. Rendez-vous en page 40.



Les personnes à votre écoute

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez rencontrer des difficultés. Quelle que soit l'origine de celles-ci nous avons au sein du CREPS des personnes pour vous aider à les résoudre.

Vos principaux interlocuteurs sont en premier lieu l'assistante administrative et le coordonnateur pédagogique en charge du suivi de votre formation. Ils répondront à vos demandes concernant le suivi administratif, pédagogique, financier de votre formation ou vous orienteront vers d'autres services (ordonnancement, financier...)

Mais d'autres personnes peuvent également vous aider :

- Les assistantes administratives : Une question sur l'hébergement, la restauration, votre salle de cours.... N'hésitez pas, Déborah ou Denise sauront vous répondre, vous guider ou vous orienter vers le bon interlocuteur.
- Le délégué des stagiaires de votre formation (si formation longue) : Elu en début d'année, il est là pour faire remonter des besoins et vous aider.
- Le représentant des stagiaires de l'établissement : Elu par tous les stagiaires des formations longues, il participe 1 à 2 fois par an au Conseil de Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) avec des membres de la direction, des représentant du personnel, du conseil d'administration.
- La référente handicap : Au sein de chaque site, une référente a été nommée. Elle est là pour vous accompagner et proposer des solutions en cas de survenue de problème de santé ou d'aggravation de ces derniers nécessitant des aménagements pour poursuivre dans de bonnes conditions votre formation.

Site de Voiron :

Marion ZACHARIE - 06 16 17 20 19 - marion.zacharie@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Plus d'information sur notre site internet : <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formations/situation-handicap>

- La conseillère sociale : Un travailleur social à votre écoute en cas de difficultés financières, d'hébergement, familiale, administrative.... Recherche de financement auprès d'associations, de collectivités lorsque vos ressources sont insuffisantes pour assumer les frais annexes (matériel, hébergement, transport...) ou pédagogiques et que les dispositifs liés à la formation n'ont pas abouti ou sont insuffisants. Christine EON est directement joignable et peut vous aider ou vous conseiller dans vos démarches. Gratuité et anonymat.
christine.eon@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr ou 06 79 01 40 37

Permanence site de Voiron : 1er mardi de chaque mois, sur rendez-vous.

- La personne en charge du suivi des réclamations : Lorsqu'un problème persiste malgré vos tentatives de résolution, vous avez la possibilité d'effectuer une réclamation qui sera traitée par le responsable de service concerné (formation/accueil/ordonnancement) ou la direction suivant l'origine du problème rencontré. Le formulaire de réclamation est disponible à l'accueil et sur <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/contact> ou contacter Christine EON, en charge du suivi des réclamations : christine.eon@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr ou 06 79 01 40 37.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Version OCTOBRE 2022